

+ D'INFOS

COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC

97 communes ont confirmé le transfert de compétence à Hérault Energies et 13 nouvelles communes ont souhaité adhérer à cette nouvelle formule.

23 communes ont choisi de reprendre cette compétence précédemment transférée.

CEE AVENANT 2022

Suite au renforcement du contrôle de certaines opérations demandé par le gouvernement, Hérault Energies s'est associé à la société Greenprime pour lui déléguer la gestion des CEE bâtiments. **Toutes les communes ayant rejoint le dispositif doivent signer le nouvel avenant.**
v.forre@herault-energies.fr

MOBILITE ELECTRIQUE

L'aéroport Montpellier Méditerranée s'équipe

L'aéroport souhaite proposer un service de recharge pour véhicules électriques. Hérault Energies accompagnera la structure sur ce projet (typologie bornes, montages du marché...) via une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Aires de covoiturage

Le syndicat collabore avec le conseil départemental de l'Hérault pour équiper certaines aires de bornes de recharge.

TCFE

Les états liquidatifs sont disponibles trimestriellement sur votre espace extranet. A chaque dépôt de document, un mail d'alerte automatique est envoyé aux collectivités concernées.

A NOTER

16 septembre Comité syndical
(calendrier prévisionnel 21 oct. - 9 déc.)
30 septembre Salon des maires de l'Hérault Béziers

Christian Cammal, désormais à la retraite est remplacé depuis février par **Stéphane Noyer** à la tête du syndicat.

Nouveau chargé d'affaires Nicolas Baralle rejoint le pôle technique **Travaux et réseaux**. Il intervient sur les communes du littoral en remplacement de Vincent Vandeveld.



REUNIONS DE TERRITOIRE : Clap de fin

Pendant 3 mois, Hérault Energies a organisé 8 réunions de territoires à destination des maires, DGS, services techniques... Le syndicat a souhaité faire un présentation complète des actions menées par le syndicat et a rappelé son engagement en faveur de la transition énergétique des communes Héraultaises.

Au total, près de 250 personnes ont pu échanger sur de nombreuses questions comme l'extinction de l'éclairage public qui permet entre autres de préserver l'environnement nocturne et la biodiversité et de réaliser des économies d'énergie, les achats d'énergie et la nouvelle compétence éclairage public.

Les documents relatifs à ces présentations sont disponibles sur www.herault-energies.fr

GANGES REMPLACE LE GAZ ET REDUIT SA FACTURE



La ville de Ganges a choisi d'abandonner le gaz au profit du bois-énergie pour son nouveau réseau technique de chaleur alimenté en plaquettes bois sur le groupe scolaire et collège : une chaufferie neuve et 3 sous-stations en lieu et place des systèmes actuels et un appoint secours gaz.

Avantages multiples : **indépendances aux énergies fossiles, économies d'exploitation, mutualisation des charges d'exploitation et d'investissement** et éviter le rejet dans l'atmosphère de 70 t de CO2/an, soit plus de 1 700 tonnes de CO2 sur 25 ans.

Hérault Energies est le maître d'ouvrage délégué pour ce projet.

Syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault

N°22 | juillet 2022

laLettre

HÉRAULT ÉNERGIES



Audrey Imbert, Présidente d'Hérault Énergies

Les collectivités font face à une augmentation du coût de l'énergie sans précédent qui va affecter rapidement et durablement les services publics.

Engagé à vos côtés, Hérault Energies a pu éviter pour l'instant ces hausses de tarifs au travers d'un groupement d'achat vertueux, mais les tarifs 2023, seront orientés vers une hausse conséquente. Nous restons plus que jamais engagés et déterminés à vous proposer et trouver ensemble des solutions pertinentes pour y faire face et réduire l'impact de cette

crise sur vos budgets.

Si les achats groupés sont une solution pour limiter les fluctuations du marché, l'enjeu central repose sur la réduction durable des consommations des bâtiments en améliorant leurs performances énergétiques : sobriété, efficacité, énergies renouvelables... : différents leviers de plus long terme sur lesquels le syndicat peut vous accompagner via sa prestation «Gestion en Énergie Partagée» pour faire émerger vos projets, et via ses aides qui visent à vous accompagner pour des travaux qui limitent vos consommations.

Hausse des prix de l'énergie : HÉRAULT ÉNERGIES TOUJOURS MOBILISÉ !

Les collectivités locales doivent faire face aux répercussions de la hausse des prix de l'énergie depuis 2021 pour leurs finances.

Depuis 2016, Hérault Energies, avec le syndicat du Gard, a constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité et de gaz qui a permis de faire des économies financières substantielles à ses membres. Le coût de l'achat du volume d'énergie nécessaire pour **2022 n'a pas été impacté par cette volatilité** : en stabilisant ainsi les prix, un surcoût estimé à 24 M€ TTC a été évité.

En 2022, le gouvernement a pris les mesures suivantes pour limiter l'impact budgétaire :

- les collectivités de moins de dix salariés et de 2 M€ de recettes réelles de fonctionnement peuvent bénéficier d'un bouclier tarifaire (retour possible au tarif

réglementé)

- les autres collectivités bénéficient de la baisse de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité et de l'augmentation de volume de l'accès régulé à l'énergie nucléaire historique.

Mais le contexte est incertain et fortement haussier

Le groupement vient d'attribuer ses marchés pour les années 2023, 2024 et 2025 et organise, avec les attributaires, les prises de positions d'achat en gros, selon une stratégie optimisée pour limiter l'impact de la hausse des tarifs.

Néanmoins les membres vont subir une hausse très élevée des tarifs d'énergies à compter du 1^{er} janvier 2023, qui est déjà subie par de nombreuses collectivités dans d'autres territoires qui ne bénéficient pas de notre groupement.

Cette hausse sera d'autant plus financièrement marquante, qu'elle se base sur des tarifs 2022 avantageux.

Augmentations estimées de vos budgets pour l'exercice 2023 par énergies (sur facture TTC) :

- Puissance > 36 kva : x2,5
- Puissance < 36 kva : x2,5
- Eclairage public : x1,5
- Gaz : x2,3

La flambée des prix justifie encore plus les actions visant à limiter les consommations d'énergies dans les équipements publics : travaux d'investissement d'économie d'énergie dans les bâtiments et l'éclairage public, réglages des températures et des périodes de chauffage/ rafraîchissement en adéquation avec l'occupation des locaux, information sur les gestes économes, etc...

Place à l'action : des éco-gestes pour économiser l'énergie

Le syndicat a créé un guide répertoriant des gestes à adopter dans les bâtiments publics pour faire des économies. Ces actions peuvent être mises en place en complément des actions d'efficacité énergétique engagées par les collectivités notamment en matière d'éclairage public et de rénovation des bâtiments. www.herault-energies.fr

Un outil pour contrôler ses factures et consommations

Les membres des groupements ont accès à Deepki, un logiciel permettant d'avoir une vision globale de leur patrimoine et d'améliorer la compréhension de ses consommations ainsi que son pilotage.



Enfouissement des réseaux à Bessan

7 kilomètres de réseaux électrique aériens seront bientôt supprimés, l'enfouissement du nouveau réseau étant achevé.

Les Bessanais vont bénéficier d'un réseau d'alimentation électrique, modernisé, sécurisé, garantissant une qualité de fourniture pérenne. En effet, trop souvent, les usagers étaient perturbés par des microcoupures électriques qui ne devraient plus survenir.

Depuis 2021, Hérault Energies accompagne la mairie sur ces questions ainsi que face aux problématiques de branchements illégaux d'électricité rencontrés en zone agricole et naturelle, notamment Natura 2000.



Sécurité des réseaux Prades sur Vernazobre

Creuser les tranchées sans endommager le réseau de canalisations enterrées (gaz, réseaux électriques haute tension, eaux usées, eaux potables...) et sans poussière avec l'aspiratrice avant enfouissement des réseaux. **230 m de réseaux électriques aériens seront dissimulés et 7 poteaux supprimés.** Tout comme les réseaux télécoms.

Pour l'éclairage public, 9 nouveaux candélabres et 7 lanternes façade à LED seront installés, soit une **économie de consommation de l'ordre de 30%**. Ceci avant une réfection complète de la voirie par le Département.

Mon village est beau la nuit
il économise l'énergie
il protège la faune nocturne
il améliore ma qualité de vie

FONTÈS EXPERIMENTE
L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC*

à partir du 1^{er} juin

1^{er} juin > 30 sept - de 1h30 à 6h
1^{er} oct > 31 mai - de 00h à 6h

*Sauf lors des festivités estivales

A Fontès, l'éclairage utile !

La commune expérimente depuis le 1^{er} juin l'extinction de son éclairage public rejoignant ainsi les 160 communes ayant déjà sauté le pas ou en cours de réflexion.

Une bonne communication est essentielle pour partager aux habitants les mesures d'extinction de nuit. Hérault Energies participe aux réunions publiques qui peuvent être organisées par les communes. La présentation de cette mesure démontre qu'un village non éclairé incite les automobilistes à ralentir et ne génère pas plus de délits ou d'incivilités.

Hérault Energies accompagne les collectivités intéressées sur le cadre technique et juridique de ce dispositif et met à leur disposition des supports de communication personnalisés.

A noter que courant juillet, les communes de **Lansargues, Aspiran et Méze** organisent des réunions publiques à destination de leurs riverains afin de les informer du lancement prochain de cette pratique sur leurs territoires.

Après 6 mois d'expérimentation, la commune de Puissalicon a choisi de pérenniser cette démarche début juin.

c.rigaud@herault-energies.fr



L'utilisation de technologies pour moderniser la ville.

EXPÉRIMENTATION : GIGNAC, VILLE CONNECTÉE

DANS LE CADRE DE SON ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS HÉRAULTAISES SUR LES THÉMATIQUES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS, HÉRAULT ENERGIES DISPOSE DE FINANCEMENTS AVEC LESQUELS IL A CHOISI DE MENER UNE EXPÉRIMENTATION DE «VILLE CONNECTÉE», ÉGALEMENT CONNUE SOUS LE NOM DE « SMART CITY ».

Pour imaginer la ville de demain, Gignac a été sélectionnée pour cette première. Le domaine d'action a été choisi en fonction du contexte local, de ses besoins et priorités : bâtiments intelligents et maîtrise des réseaux d'eaux.

Gignac : un territoire intelligent et durable

La mise en place de cette expérimentation a nécessité une approche transversale, globale et coopérative et a impliqué une forte mobilisation des collectivités territoriales locales (mairie, Gignac Energie, Pays Cœur d'Hérault et communauté de communes Vallée de l'Hérault).

La ville de Gignac a été équipée de différentes solutions afin d'améliorer les services publics, les rendant plus personnalisés et plus efficaces. L'utilisation des capteurs installés dans les bâtiments publics et des données récoltées va permettre :

- d'optimiser la gestion de l'ensemble du site
- de réduire les coûts grâce à une gestion intelligente des infrastructures
- de gérer l'énergie utilisée de manière plus efficace et plus écologique

▪ et d'aider la municipalité à des prises de décisions optimisées.

2 thématiques ont été identifiées avec pour finalité la visualisation de ces infrastructures en temps réel :

- **Le contrôle bâtiment** incluant le relevé de compteur(s) pour déceler des dérives en fonction de l'utilisation du bâtiment et la visualisation du bon fonctionnement des centrales de traitement d'air (CTA) Les capteurs installés (sondes de températures, relevés de compteurs eau et gaz) permettent d'acquérir les indices des différents compteurs et de mesurer l'énergie utilisée : niveau de CO₂, réglage de la température, ventilation, détection de présence, anticipation des besoins de maintenance...
- **L'eau** avec le contrôle de compteur(s) bâtiments et cimetière afin de permettre une gestion intelligente de l'eau, la

préserver et limiter les gaspillages. La Mairie pourra accéder aux relevés des compteurs en continu, être facturée sur la base de sa consommation réelle, et détecter immédiatement des incidents ou risques sur les installations (fuite, gel...).

Participation et financement

La démarche « ville connectée » est une solution pérenne et efficace pour combiner économies budgétaires et nouveaux services. Hérault Energies a mobilisé les financements du programme ACTEE et les structures partenaires ont participé financièrement ou matériellement. Les investissements de départ engendreront des retours sur investissements rapides. La première année, le syndicat suivra les différentes installations, la collecte et le traitement des données avec la ville de Gignac.

A NOTER

Le réseau déployé pour ce projet va être utilisé parallèlement par Gignac Energie, régie d'électrification de la ville pour faire évoluer son réseau électrique et adapter en temps réel sa production d'électricité en fonction des consommations et besoins des clients.